

# Qui sont les migrants ?

Les migrations sont aussi anciennes que l'histoire de l'humanité. Si une majorité d'humains reste sédentaire, une toute petite partie peut être amenée à quitter son pays, souvent par contrainte, mais parfois aussi par choix personnel. Qui sont aujourd'hui ces personnes qui viennent vivre en France ? Pour quels motifs le font-elles ? Voici quelques pistes pour mieux connaître leurs histoires, leurs situations et leurs apports pour notre pays.

## Pourquoi migrer ?

Ce ne sont pas les raisons économiques qui justifient en premier lieu les migrations. Arrivent, dans l'ordre :

■ **Les motivations personnelles et familiales** (41 % des premières délivrances de titres de séjour en 2015<sup>1</sup>) : les personnes qui viennent rejoindre conjoint et enfants, les familles qui souhaitent découvrir une autre culture.

■ **Les raisons éducatives et culturelles** (32 %) : les étudiants bénéficiant de programmes d'échanges interculturel ou universitaire.

■ **Les raisons politiques, ethniques et religieuses** (10 %) : les millions de femmes, d'hommes, d'enfants fuyant les guerres, les dictatures, les persécutions, la restriction des libertés.

■ **Les raisons économiques** (9 %) : le pêcheur sénégalais poussé hors de son village à cause de la raréfaction des poissons, l'homme d'affaires singapourien muté à Paris, le travailleur argentin embauché sur un chantier de construction.

■ **Les raisons climatiques** : les personnes obligées de quitter leur pays à cause des conséquences du réchauffement climatique et de l'augmentation des catastrophes naturelles. Leur nombre pourrait atteindre 250 millions dans le monde en 2050<sup>2</sup>.



Les personnes qui migrent ne sont pas obligatoirement pauvres et sans diplômes. Pour migrer dans un pays du Nord, il faut généralement beaucoup d'argent et quand un village ou une famille se cobent pour financer la migration d'une seule personne, ils miseront davantage sur une personne instruite. Ainsi, 63 % des immigrants entrés en France en 2012 sont au moins titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Source de l'INSEE, 2015.

<sup>2</sup> Informations sur l'évolution démographique, Institut Français de la Démographie, 2010.

<sup>3</sup> Voir le graphique en annexe à la page 102.



**Un immigré** est une personne née à l'étranger et qui a migré pour s'installer dans un autre pays.

**Un étranger** est une personne qui possède une autre nationalité que celle du pays où il réside.

**Un réfugié** est une personne qui craint avec raison d'être persécutée du fait de son origine ethnique, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions

politiques (ou de celles de ses proches) et qui a obtenu la protection d'un pays dont elle n'a pas la nationalité. Si la demande de protection est refusée, le demandeur d'asile doit quitter le pays ou rester en devenant « sans-papiers ».

**Un « sans-papiers »** est une personne qui ne dispose pas de titre de séjour valide dans le pays où il a migré.



# Une "invasion" fantasmée

Quand on entend parler d'« immigration » dans les médias ou dans les discours politiques, on a l'impression de faire face à un phénomène massif, en constante augmentation. Pourtant, la migration a peu d'ampleur réelle ; en France, « l'invasion des migrants » relève du pur fantasme.

## Les migrations mondiales

■ Une population mondiale sédentaire : seuls 3,3% des humains résident en dehors de leur pays natal<sup>1</sup>.

■ Les migrants ne s'installent pas majoritairement dans les pays riches. La migration « Sud-Sud » (nombre de migrants nés dans un pays du Sud et vivant dans un autre pays du Sud) est légèrement supérieure à la migration « Sud-Nord » (migrants nés au Sud et vivant au Nord).

■ Dans presque tous les pays d'origine, le taux d'émigration des personnes hautement qualifiées est supérieur au taux d'émigration total : c'est la « fuite des cerveaux », préjudiciable au développement des pays d'origine.

1 Nations Unies, Département des Démographes, « World Population Prospects », 2014.

## Et en France ?

■ En 2014, 8,9% de la population est immigrée<sup>2</sup>. Par comparaison, la population des Émirats Arabes Unis est immigrée à 88%, celle du Qatar à 75%, du Koweït à 74% et celle de la Chine à 58%<sup>3</sup>.

■ La même année, 6,4% de la population est étrangère<sup>2</sup>. Cette proportion est constante depuis... 1990!

■ En 2015, 80 000 personnes ont fait une demande pour devenir réfugié. C'est 0,12% de la population<sup>4</sup>.

On est donc loin de « l'invasion ». Par ailleurs, l'immigration fait partie de l'histoire de notre pays, c'est une donnée constitutive de la France puisque un Français sur quatre a un parent ou grand-parent immigré.

2 INSEE, « Annuaire de la population », 2014.  
3 Organisation internationale des migrations, 2015.  
4 INSEE, 2015.

Jene me laisserai pas envahir !



## L'HEXAGONE

Une histoire commune...

Si les Algériens, les Marocains, les Maliens ou les Sénégalais, par exemple, choisissent la France comme terre de migration, c'est notamment parce que leur pays a fait partie de l'empire colonial français. Les commémorations des deux guerres mondiales rappellent régulièrement le rôle et le sacrifice des « troupes coloniales ». La colonisation a créé des liens historiques et culturels entre la France et ses colonies qui perdurent aujourd'hui.



# Des frontières fermées

On entend souvent qu'il est facile de venir en France, que ses frontières poreuses permettent à n'importe quel étranger d'arriver, de s'installer, d'y venir trouver le confort. Ce préjugé est très loin de la réalité car tout est mis en œuvre pour réduire au maximum les entrées sur le territoire.



Le demandeur d'un titre de séjour s'engage dans un marathon administratif et doit payer des sommes importantes (pouvant dépasser 700€ dans certaines situations), sans garantie d'obtention des papiers, car le sort des migrants est souvent réglé de façon arbitraire.

## La restriction des migrations en Europe

■ **Par la loi :** depuis les accords de Schengen passés entre 26 États de l'Union européenne (1985-1990), lois et circulaires se succèdent pour contrôler et limiter le nombre d'étrangers. En durcissant les conditions d'entrée, elles conduisent au refus des papiers nécessaires pour vivre légalement en Europe.

■ **Par des dispositifs sécuritaires et militaires :** agence Frontex (coordonne les opérations des garde-frontières des 28 États-membres), patrouilles aériennes et maritimes, construction de murs dans certains pays et de centres de rétention, fichage électronique de tous ceux qui franchissent les frontières... L'Europe devient une véritable forteresse !

■ **Par des consignes administratives strictes et arbitraires :** augmentation des coûts de visas, casse-tête pour prendre rendez-vous au consulat ou en préfecture, allongement des délais d'attente de traitement des dossiers...

## 10 000 morts en mer depuis 2 ans

**Le résultat de cette politique est une hécatombe.** Les obstacles à l'émigration légale contraignent les migrants à recourir aux filières d'immigration clandestines à leurs risques et périls : plus de 22 000 migrants sont morts en mer Méditerranée depuis les années 2000<sup>1</sup>, dont 10 000 ont trouvé la mort depuis 2014<sup>2</sup>. Ce qui ne les empêche pas de continuer à tenter leur chance en Europe. Ils sont contraints d'emprunter des moyens de plus en plus dangereux et coûteux pour contourner les remparts de cette forteresse.

<sup>1</sup> Rapport annuel de l'OMC pour la Méditerranée, 2010.  
<sup>2</sup> Organisation internationale pour les migrations, 2016.

*« Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. »*

Déclaration universelle des Droits de l'Homme, article 13-1 (1948).



# Les immigrés remplissent les caisses de l'État

Contrairement à une idée répandue, les migrants ne profitent pas indûment de notre système social : ils contribuent à l'alimenter, lui assurent sa pérennité mais ils en sont très peu bénéficiaires...



Les étrangers cotisent et paient des impôts à l'État, comme toute personne résidant sur notre territoire. En revanche, il est très difficile pour eux d'accéder aux aides sociales.

## Les bons comptes de l'immigration

Les immigrés ne vident pas les caisses de l'État. C'est le contraire :

- Ils payent plus de 60 milliards d'euros de cotisations sociales, d'impôts et de TVA par an.
- Ils touchent 48 milliards d'euros d'allocations.
- Soit un solde net de 12 milliards d'euros<sup>1</sup>.

1. Évaluation de l'impact social, étude sur les besoins des migrants de l'Union européenne. Centre d'Études de l'Immigration, Centre de Recherches, 2013.

## Des aides conditionnées

De l'autre côté, les immigrés peinent à bénéficier de l'État-providence à cause des conditions qu'on leur impose. Ainsi :

- Pour toucher le **Revenu de solidarité active**, il faut avoir un titre de séjour et une carte de travail depuis au moins cinq ans.
- Pour l'**Allocation de solidarité aux personnes âgées**, il faut résider en France de façon permanente (au moins 180 jours par an) et avoir un titre de séjour 10 ans ou le statut de réfugié. Les migrants retraités ne peuvent pas « retourner vivre au pays ».
- Pour l'**Aide médicale d'État** (sécurité sociale pour les étrangers en situation irrégulière), il faut être en France depuis plus de trois mois, avoir des revenus inférieurs à 721 € par mois.

# Les travailleurs immigrés sont exploités

Alors que le nombre de chômeurs en France est très important, comment se fait-il que certains étrangers trouvent du travail? C'est parce qu'il existe plusieurs marchés du travail, où Français-e-s et Étranger-ère-s ne se concurrencent pas...

## Témoignage

« Les sans-papiers sont sujets aux pressions des entreprises et les boulots les plus pénibles sont pour eux. C'est le plus souvent pratiquement impossible de refuser. La boîte d'intérim, après deux, trois refus, elle te vire (...) Des travailleurs avec papiers n'accepteraient pas d'être payés au Smic, pour ce genre de travail, ils prétendraient à des salaires bien plus élevés. Et nous aussi, ce serait pareil, si nous avions des papiers. » – Un gréviste de MAN BTP, juillet 2008.

## Le travail illégal, une véritable aubaine

Dans les secteurs du bâtiment, de la restauration, du textile-habillement, du nettoyage, de l'agriculture saisonnière..., il y a une pénurie chronique de main-d'œuvre. On estime à 1,7 million le nombre d'emplois pour lesquels les entreprises ont des difficultés à recruter et dont les Français ne veulent plus<sup>1</sup>. **Embaucher un sans-papiers permet de contourner le droit du travail**: travail au noir (pas d'impôts à payer), salaires bas et conditions de travail flexibles (horaires à rallonge, tâches dangereuses, mauvaises conditions de travail). Ce n'est pas du travail « volé aux Français » car seules des personnes en situation de survie comme le sont les sans-papiers acceptent de telles conditions de travail, sans contrat ni respect du droit. Seule une régularisation des travailleurs sans-papiers permettrait de casser ce système d'exploitation entretenu par certains employeurs.

1. Pôle emploi, avril 2011.





# Les immigrés ne sont pas des délinquants

La figure de l'immigré est fréquemment associée à celle du délinquant. On entend souvent dire que la culture, la religion ou l'éducation des immigrés les rendraient inaptes à l'intégration et produiraient des comportements déviants ou violents. Y a-t-il réellement plus d'étrangers en prison ? De quelles violences parle-t-on ?



Les étrangers ne sont pas des délinquants ni des terroristes en puissance. Ils sont surreprésentés dans les statistiques de la délinquance car ils sont plus pauvres que la population majoritaire et parce qu'ils sont davantage repérés par les forces de police et qu'ils écoperent de peines plus lourdes.

## Témoignage

« Nous, quand on marche en ville et qu'on voit des flics, on se sent en insécurité. Il y a notre France à nous, la France des quartiers, la France des immigrés, des gens d'origine étrangère, des chômeurs, des cas sociaux, et il y a la France des autres, ceux qui se sentent rassurés par les voitures de police. » - Lays K, étudiant à Vaux-en-Yvelin.

## Délit de pauvreté

- 20,2 % des personnes mises en cause par la police nationale pour crimes et délits (hors délits routiers et infractions au séjour) sont de nationalité étrangère en 2013<sup>1</sup>.
- 13,3% des condamnés sont étrangers en 2012<sup>2</sup>.
- 19% des détenus sont étrangers en 2014<sup>3</sup>.

Alors que les étrangers représentent 6,4% de la population française, ils sont surreprésentés dans les statistiques de la délinquance. Pourquoi ? Sociologiquement, la délinquance concerne principalement les hommes, les jeunes et les personnes pauvres. Les étrangers recoupent ces caractéristiques (homme + jeune + pauvre). Les mauvaises conditions d'accueil des migrants dans la société française les condamnent à la pauvreté et à l'exclusion. Il est donc logique qu'ils soient davantage présents dans ces statistiques.

## Délit de faciès

La surreprésentation des étrangers dans les chiffres de la délinquance s'explique aussi par le fait que les forces de police les interpellent plus facilement en cas de délit mineur ou pour contrôler leur situation administrative. La justice accorde également un « traitement de faveur » aux étrangers : pour une même infraction, elle les condamne plus fréquemment à l'emprisonnement, avec des peines plus lourdes. Ces discriminations faussent donc la représentativité de l'échantillon de la délinquance en France.

<sup>1</sup> L'ANU, le Centre de la délinquance et des réponses pénales, 2014.  
<sup>2</sup> L'ANU, le Centre de la délinquance et des réponses pénales, 2012.  
<sup>3</sup> L'ANU, le Centre de la délinquance et des réponses pénales, 2014.

## Quand la violence policière fabrique l'insécurité et le malaise social

Une étude, réalisée en 2009 par l'ONG Open Society Justice Initiative, fait ressortir qu'à Paris, les personnes identifiées comme « noires » ont six fois plus de risques d'être contrôlées que les personnes perçues comme « blanches ». Les « Arabes » ont sept à huit fois plus de risques de contrôle... L'humiliation de ces expériences de contrôle et leur répétition instaurent un malaise dans la société. Le profilage ethnique, l'inefficacité de ces contrôles et la défiance des citoyens vis-à-vis des forces policières portent ainsi atteinte au lien social.



# Les immigrés sont discriminés

On reproche souvent aux immigrés d'être repliés sur leur communauté, de ne pas vouloir travailler, de ne pas adopter les règles de vie du pays qui les accueille... Et si ce déficit d'intégration était le fait d'une société qui refuse leur inclusion plutôt qu'un refus délibéré des populations concernées ?

## Les discriminations à l'emploi<sup>1</sup>

■ Les candidats d'origine maghrébine ou d'Afrique subsaharienne ont, à formation et qualification comparables, **3 à 5 fois moins de chances d'être convoqués à des entretiens d'embauche** que les candidats d'origine européenne.

■ **17,2 % des immigrés sont au chômage contre 9,9 % des Français nés en France<sup>1</sup>.**

■ À emploi comparable, les hommes immigrés d'Algérie, d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud-Est ou natifs des DOM-TOM touchent **un salaire inférieur** à celui de la population non immigrée.

## Les discriminations au logement<sup>2</sup>

■ **La population des quartiers les plus défavorisés est constituée à 42 % d'immigrés** d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de Turquie.

■ **Seuls 35 % des ménages immigrés accèdent à la propriété** (contre 56 % pour l'ensemble des ménages).

■ **Un cinquième** des immigrés d'Algérie et d'Afrique subsaharienne déclarent avoir déjà été l'objet de discriminations dans l'accès au logement.

## Les discriminations sur des critères d'apparence<sup>3</sup>

■ Un quart des immigrés et fils et filles d'immigrés déclarent avoir été victimes de discriminations, citant **l'origine et la couleur de peau** comme premiers motifs.

L'emploi reste en France le principal domaine de discriminations. Les femmes d'origine étrangère sont victimes d'une double discrimination fondée sur leur origine et leur sexe.



## L'intégration, une volonté politique ?

L'intégration n'est pas rattachée aux origines ou à la nationalité : c'est une notion qui renvoie à l'unité de la société, à l'affirmation d'une identité collective.

Le chômage, l'isolement social et l'actuelle crise économique, sociale et politique favorisent le repli sur soi de la société d'accueil.

Seuls des choix politiques de lutte contre les discriminations, d'amélioration de l'accès à l'emploi, à l'éducation, au logement et à la santé peuvent créer les conditions de l'intégration effective de tous dans la société.

Les Roms : une population discriminée à tous les niveaux

Victimes d'attaques racistes à répétition, les populations roms sont discriminées dans l'accès au logement, à l'éducation, à la santé et à l'emploi.

En France, au premier semestre 2013, plus de 10 000 personnes roms ont été expulsées de leur lieu de vie.

Citoyens européens depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et bénéficiant, à ce titre, de la liberté de circulation, les citoyens de Roumanie et de Bulgarie continuent pourtant d'être expulsés pour des motifs discutables de précarité économique ou de « menace à l'ordre public ».

Ces expulsions forcées, sans solution de relogement, sont ainsi contraires aux dispositions du droit international relatif aux droits humains.



# Mieux vivre ensemble



Les immigrés font partie intégrante de la société française et l'enrichissent par leur culture, leur travail, leur argent.

## Halte aux préjugés et à la peur !

Parfois forcées à la migration et déracinées de leurs terres, les personnes migrantes viennent trouver en France une nouvelle raison de vivre. Mais les migrants ne nous envahissent pas, ils ne sont pas une menace pour notre sécurité, ils ne nous prennent pas notre travail, ils ne sont pas des parasites sociaux...

Les politiques les désignent comme « boucs émissaires » en période de crise, quand ils ne parviennent pas à trouver des solutions aux maux de la société.

Les préjugés à leur égard doivent être combattus car ils ne correspondent à aucune réalité et portent atteinte à l'unité d'un pays.

## Les différentes formes d'engagement

Entre régulation et répression, les politiques d'immigration sont à la fois inefficaces (elles n'empêchent pas la migration) et dramatiques d'un point de vue humain (parcours migratoires dangereux, voire mortels de l'immigration, mauvaises conditions de vie en France...). On peut vouloir s'engager pour défendre le droit des migrants. Voici quelques pistes d'action pour défendre les droits des migrants et des réfugiés :

■ **S'impliquer dans une association de soutien aux migrants** comme La Cimade, Amnesty, France Terre d'Asile, la Ligue des droits de l'Homme, le réseau Éducation sans frontières (RESF), le CCFD-Terre Solidaire, les collectifs locaux de soutien aux migrants, le MRAP...

■ **Participer à des campagnes** pour défendre les libertés des personnes migrantes, [www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org), [www.frontexit.org](http://www.frontexit.org), [www.amnesty.fr/refugies-et-migrants](http://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants), [www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)

■ **Participer à la votation citoyenne**, pour que tous les étrangers obtiennent (enfin !) le droit de vote aux élections locales, comme les étrangers membres de l'Union européenne [www.lah-france.org](http://www.lah-france.org)

■ **Lutter contre les préjugés et les idées fausses sur les migrants** pour que les discours sur les richesses de la migration remplacent ceux de la haine et de la peur de l'autre.

■ **Pour aller plus loin** dans ses argumentaires, lire le *Petit guide de survie pour répondre aux préjugés sur les migrations*, Ritimo, édition 2017.



## Charte mondiale des migrants

Extrait de la Charte mondiale des migrants, Gorée, Sénégal, 4 février 2011.

« Parce que nous appartenons à la Terre, toute personne a le droit de pouvoir choisir son lieu de résidence, de rester là où elle vit ou de circuler et de s'installer librement sans contraintes dans n'importe quelle partie de cette Terre. (...) Les personnes migrantes du monde entier doivent jouir des mêmes droits que les nationaux et citoyens des pays de résidence ou de transit et assumer les mêmes responsabilités dans tous les domaines essentiels de la vie économique, politique, culturelle, sociale et éducative. »